

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 14969 - 2014 B 01865 - 431 290 188 - A E PETSCHÉ

A.E. Petsche

Société par actions simplifiée au capital de 38.112,25 euros
Siège social : 13-15, rue du Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex
431 290 188 R.C.S. Créteil

COMPTES SOCIAUX (BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes.

DocuSigned by:
Horst Schwanke
9EAB6E2150744C9...

M. Horst Schwanke
Président

Les présents comptes sont certifiés conformes par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), et disposent de la même valeur que s'ils avaient été certifiés conformes de manière manuscrite.
/ These financial statements have been certified through the electronic signature service set up by DocuSign (whose certification policy is available at: <https://www.docusign.fr/societe/certification-policies>), and have the same value as if they had been certified by hand.

A.E. Petsche Sas
13, rue du Pont des Halles
94 526 Rungis.

ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31.12.2023

RCS	: Créteil
SIRET	: 431 290 188 00025
APE	: 46 69 B

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

ETATS FINANCIERS

ETATS DE SYNTHESE

Bilan	1 et 2
Compte de Résultat	3 et 4
Annexe	5.1 à 5.2

DECLARATION DE RESULTAT

Déclaration 2065

Liasse fiscale (tableaux 2065 et 2050 à 2059)

Philippe Colombé
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

6, rue Brey, 75017 Paris, France.

Tél. : (33) 01 45 72 54 00
E Mail : "phcolombe@wanadoo.fr"

**Attestation relative à
la Mission de Présentation des Comptes Annuels,
de la Sas « A. E. Petsche ».**

Dans le cadre de la mission de Présentation des Comptes annuels de la société « A. E. Petsche » pour l'exercice du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2023 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts - Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, numérotées 1 à 4, 5.1 et 5.2, se caractérisent par les données suivantes :

. Total du bilan au 31 décembre 2023	Euro :	6 803 151
. Situation nette au 31 décembre 2023	Euro :	322 243
. Chiffre d'affaires	Euro :	711 857
. Résultat d'exploitation	Euro :	30 654
. Charges financières (Intérêts / emprunt)	Euro :	227 436
. Résultat net comptable (déficitaire)	Euro :	- 196 782

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes annuels.

Fait à Paris, le

07 Mars 2024,

Philippe COLOMBÉ
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
06, rue Brey
75017 PARIS - FRANCE
Tél : (33) (0)1 45 72 54 00 - Fax : (33) (0)1 45 72 54 03
Email : phcolombe@act.com

Philippe Colombé

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

1

BILAN - ACTIF

Devise : Euro

ACTIF	Arrêté au 31 décembre 2023 Durée : 12 mois			31 12 2022 12 mois	31 12 2021 12 mois
	BRUT	AMORT. et PROV.	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Logiciels	0	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Agencements, aménagements et installations divers	0	0	0	0	0
Mobilier	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	2 148	2 148	0	0	0
Autres immob. corporelles	0	0	0	0	0
<i>Immobilisations financières</i>					
Dépôts de garantie versés	773	0	773	773	773
Titres de participations et filiales	6 553 092	0	6 553 092	6 553 092	6 553 092
Prêts au personnel	0	0	0	0	0
TOTAL I	6 556 013	2 148	6 553 865	6 553 865	6 553 865
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	0		0	0	0
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	142 345	0	142 345	136 415	86 859
Débiteurs divers	0		0	0	0
Produits à recevoir	0		0	0	0
Solde net des comptes de TVA	96 941		96 941	82 189	72 144
Etat, acomptes d'IS - IS dû	10 000		10 000	10 000	36 207
<i>Sous total, Créances d'exploitation :</i>	<i>249 286</i>	<i>0</i>	<i>249 286</i>	<i>228 604</i>	<i>195 210</i>
Disponibilités					
Valeurs mobilières de placement	0		0	0	0
Banque	0		0	0	0
Caisse	0		0	0	0
<i>Sous total, Disponibilités :</i>	<i>0</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Charges constatées d'avance	0		0	0	0
TOTAL II	249 286	0	249 286	228 604	195 210
CHARGES A REPARTIR III					
PRIMES DE REMB. OBLIG. IV					
ECARTS CONVERS. ACTIF V					
TOTAL GENERAL (Euro)	6 805 299	2 148	6 803 151	6 782 469	6 749 075

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

2

BILAN - PASSIF

Devise : Euro

PASSIF (AVANT REPARTITION)	Arrêté au..... Durée.....	31 12 2023 12 mois	31 12 2022 12 mois	31 12 2021 12 mois
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		38 112	38 112	38 112
Ecart de réévaluation		0	0	0
Réserves		480 913	495 011	489 273
Réserve légale	3 812		3 812	3 812
Autres réserves	0		0	0
Report à nouveau	477 101		491 199	485 461
Acomptes sur dividendes		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		- 196 782	- 14 098	5 738
TOTAL I		322 243	519 025	533 123
AUTRES FONDS PROPRES				
Emprunts à long terme auprès des établissements de crédit		6 395 842	6 121 466	6 110 489
TOTAL II		6 395 842	6 121 466	6 110 489
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour charges et éventualités diverses		0	0	0
Autres provisions		0	0	0
TOTAL III		0	0	0
DETTES				
Emprunts bancaires		0	0	0
Autres dettes financières		0	0	0
Solde créditeurs / banques et cartes bancaires émises		0	0	0
Dettes Fournisseurs - Groupe		2 521	65 370	40 318
Dettes fournisseurs - Hors Groupe		58 545	50 648	41 145
Dettes fiscales et sociales:		24 000	25 960	24 000
Dettes fiscales diverses (Organic, taxe Prof. etc....)	0		1 960	0
Dettes fiscales (solde net des comptes de TVA)	0		0	0
Dettes fiscales : IS dû / résultat	0		0	0
- acomptes d'IS versés	0		0	0
Salaires + notes de frais à payer	0		0	0
Cotisations sociales à payer	0		0	0
Provisions / congés payés + Bonus + charges sociales liées	24 000		24 000	24 000
Autres dettes	0	0	0	0
Créditeurs divers	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0
TOTAL IV		85 066	141 978	105 463
ECARTS DE CONVERSION PASSIF V				
TOTAL GENERAL (Euro)		6 803 151	6 782 469	6 749 075

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

3

COMPTE DE RESULTAT

Devise : Euro

Arrêté au Durée.....	31 12 2023 12 mois	31 12 2022 12 mois	31 12 2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	0	0	0
Production vendue de services	711 857	600 628	479 559
CHIFFRE D'AFFAIRES	711 857	600 628	479 559
Subventions d'exploitation	0	0	0
Reprises sur amortissements / provisions ; transfert de charges	0	0	0
Autres produits	0	0	0
TOTAL I	711 857	600 628	479 559
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats	0	0	0
Variation des stocks	0	0	0
Sous traitance	631 466	538 470	443 482
Autres achats et charges externes	47 628	34 707	12 291
Impôts, taxes et versements assimilés	2 109	1 587	1 841
Salaires et traitements	0	0	0
Charges sociales et frais divers / salariés	0	0	0
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0	0	0
Dotations aux provisions pour charges	0	0	0
Autres charges	0	0	0
TOTAL II	681 203	574 764	457 614
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	30 654	25 864	21 945

... / ...

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

4

COMPTE DE RESULTAT (suite...)

Devise : Euro

Arrêté au Durée.....			31 12 2023 12 mois	31 12 2022 12 mois	31 12 2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	TOTAL	I	711 857	600 628	479 559
CHARGES D'EXPLOITATION	TOTAL	II	681 203	574 764	457 614
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION			30 654	25 864	21 945
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERAT. EN COMMUN					
Bénéfice attribué, perte transférée		III	0	0	0
Perte supportée, bénéfice transféré		IV	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS					
Gains de change			0	0	0
Produits financiers / créances			0	0	0
Produits de cessions des VMP			0	0	0
	TOTAL	V	0	0	0
CHARGES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées			227 436	39 962	15 214
Pertes de change			0	0	0
	TOTAL	VI	227 436	39 962	15 214
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-227 436	-39 962	-15 214
3 - RESULTAT COURANT AV. IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-196 782	-14 098	6 731
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Reprises de Provisions / Charges			0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de Capital			0	0	0
	TOTAL	VII	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles de Gestion			0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de Capital			0	0	0
	TOTAL	VIII	0	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			0	0	0
PARTICIPATION DES SALAIRES IX					
Résultat avant Impôt sur les Sociétés (IS) :			-196 782	-14 098	6 731
IMPOTS SUR LES BENEFICES X			0	0	-993
TOTAL DES PRODUITS			711 857	600 628	479 559
TOTAL DES CHARGES			908 639	614 726	473 821
BENEFICE OU PERTE			- 196 782	- 14 098	5 738

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

Etats financiers au 31 décembre 2023.

1. FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

La société anonyme simplifiée AE PETSCHE a été créée en avril 2000. Elle effectue en France, pour le compte de sa maison mère américaine, des prestations de marketing des produits du groupe (cables pour l'industrie, notamment aéronautique et spatiale).

Les Comptes Annuels sont établis conformément aux règles édictées par le PCG 1999 et dans le respect des principes comptables fondamentaux (prudence, indépendance des exercices, continuité d'exploitation).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements sont calculés, selon les modalités suivantes :

- matériel informatique : durée : 3 ans ; mode : linéaire.

1.2. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

2. NOTES RELATIVES à CERTAINS POSTES du BILAN.

2.1. Immobilisations corporelles.

Aucune variation d'immobilisations corporelles n'a eu lieu au cours de l'exercice.

AE Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

5.2

Etats financiers au 31 décembre 2023.

2.2. Etats des échéances.

	Total au 31/12/2023 (Euro)	Echéances	
		1 an au plus (Euro)	Plus d'un an (Euro)
Créances d'exploitation :	249 286	249 286	0
Dettes d'exploitation :	85 066	85 066	0
Dettes financières :	6 395 842	0	6 395 842

2.3. Composition du capital social.

Le capital social de la société est de 38 112 euros. Il est composé de 2 500 actions de valeur nominale unitaire de 15,24 euros, toutes détenues par la société américaine A.E. PETSCHÉ Company Inc., société à responsabilité limitée au capital de 1 000 USD, dont le siège social est au 2 112 W. Division Street, Arlington, Texas, 76 012 - Etats Unis d'Amérique.

3. AUTRES INFORMATIONS.

3.1. Ventilation de l'effectif salarié moyen.

Néant.

3.2. Engagements financiers

- Effets escomptés non échus	Néant
- Avals et cautions	Néant
- Engagements en matière de pensions de retraite	Néant
- Autres engagements donnés	Néant

3.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

A la date de clôture des comptes, il n'existait aucune dette garantie par des sûretés réelles.

A E Petsche Sas
94 526 Rungis. France.

Devise : Euro

Arrêté au	31 12 2023	31 12 2022	31 12 2021
Durée.....	12 mois	12 mois	12 mois
Résultat imposable :			
Résultat avant Impôt sur les Sociétés (IS) :	-196 782	-14 098	6 731
+ dotations et/ou reprises (-) de provisions / Licenciements, non déductibles :	0	0	0
+ contraventions et pénalités de retard / TVA, non déductibles :	0	0	0
+ taxe / véhicules, non déductible :	0	0	0
+ provisions / Taxe Organic à payer, non déductible :	0	0	0
Résultat imposable au titre de l'exercice :	-196 782	-14 098	6 731
- déduction de déficits fiscaux antérieurs :	0	0	-2 982
Résultat imposable au titre de l'exercice :	-196 782	-14 098	3 749
Reliquat de déficits fiscaux antérieurs :	0	0	0
Calcul de l'IS de l'exercice :			
Résultat imposable au titre de l'exercice :	0	0	3 749
- IS à 15 % , jusqu'à 38 120 euros de résultat / an :	0	0	0
	0,15	0,15	0,15
	0	0	0
- IS à 28,00 % , au delà de 38 120 euros de résultat / an :	0	0	0
	0,2500	0,2500	0,2650
	0	0	0
Impôt sur les Sociétés (IS) , dû au titre de l'exercice :	0	0	0

0,00 0,00 0,00

A.E. Petsche

Société par actions simplifiée au capital de 38.112,25 euros
Siège social : 13-15, rue du Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex
431 290 188 R.C.S. Créteil

(la "**Société**")

(the "**Company**")

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 juin 2024**

**MINUTES OF THE SOLE
SHAREHOLDER'S DECISIONS DATED
June 21st 2024**

Le 21 juin 2024,

On June 21st 2024,

AE Petsche Company, Inc., société régie par le droit de l'Etat du Texas, dont le siège social est situé 1501 Nolan Ryan Expressway Arlington, TX 7601 (Etats Unis), immatriculée au Registre des sociétés d'Arlington sous le numéro 00227880-00 et représentée par Madame Carine Jean-Claude (l'"**Associé Unique**"), a pris les décisions suivantes concernant :

1. l'approbation des comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. la mention et l'approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. le transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts ; et
5. le pouvoir pour formalités.

AE Petsche Company, Inc., a company governed by the laws of Texas, having its registered office at 1501 Nolan Ryan Expressway Arlington, TX 7601 (United States), registered with the Registry of companies of Arlington under number 00227880-00 and represented by Mrs. Carine Jean-Claude (the "**Sole Shareholder**"), has ruled on the following decisions relating to:

1. the approval of the annual financial statements for the financial year ended 31 December 2023;
2. the allocation of earnings for the financial year ended 31 December 2023;
3. the acknowledgement of the related party agreements as per Article L. 227-10 of the French Commercial Code;
4. the transfer of the registered office and the subsequent amendment of the Company's articles of association; and
5. powers for formalities.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, approuve lesdits comptes sociaux, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, desquelles il résulte, pour ledit exercice, une perte nette de 196.782 euros.

Conformément à l'article 223 *quater* du Code général des impôts, l'Associé Unique constate, en tant que de besoin, qu'aucune dépense ni charge

FIRST DECISION

The Sole Shareholder, having reviewed the annual financial statements of the Company for the financial year ended 31 December 2023 including the balance sheet, the income statement and the notes thereto, approves such annual financial statements, as presented, and all of the transactions reflected in these financial statements, which showed, for this financial year, a net loss of EUR 196,782.

In accordance with article 223 *quater* of the French General Tax Code, the Sole Shareholder acknowledges that no expenses falling within the

visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée par la Société lors de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

scope of article 39-4 of said code has been incurred by the Company in relation to the financial year ended 31 December 2023.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de 196.782 euros au compte "Report à Nouveau", qui se trouve ainsi porté à un montant de 280.319 euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

SECOND DECISION

The Sole Shareholder approves and ratifies, as and when necessary, the allocation of the loss for the financial year ended 31 December 2023 of EUR 196,782 to the "Retained Earnings" accounting line, the balance of which will amount to EUR 280,319.

In order to comply with the provisions of article 243 bis of the French General Tax Code, it is specified that no dividend was distributed over the three financial years preceding the financial year ended 31 December 2023.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention nouvelle visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce et par l'article 22 des statuts de la Société n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

THIRD DECISION

The Sole Shareholder formally notes the absence of agreements referred to under Article L. 227-10 of the French Commercial Code and under Article 22 of the Company's articles of association entered into during the financial year ended 31 December 2023.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société, actuellement sis 13-15, rue du Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex au 6, avenue Réaumur, 92140 Clamart, France à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'Associé Unique décide, en conséquence de modifier l'article 4 "Siège social" des statuts de la Société comme suit :

"Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 6, avenue Réaumur, 92140 Clamart, France."

Le reste de l'article demeure inchangé.

FOURTH DECISION

The Sole Shareholder decides to transfer the Company's registered office, currently located at 13-15 rue du Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex to 6 avenue Réaumur, 92140 Clamart, France as from 1 July 2024.

The Sole Shareholder therefore decides to amend Article 4 'Registered office' of the Company's articles of association as follows:

"Article 4: Registered office

The registered office is located at the following address: 6, avenue Réaumur, 92140 Clamart, France."

The rest of the article remains unchanged.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent

FIFTH DECISION

The Sole Shareholder grants full authority and powers to the bearer of a copy or an extract of the

procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

current minutes in order to carry out any and all required formalities.

oOo

oOo

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

In witness of the above, these minutes were drawn up and, after reading, were signed by the Sole Shareholder.

DocuSigned by:

Carine Jean-Claude

3803546424BA444...

A.E. Petsche Company, Inc.
Associé Unique/Sole Shareholder
Représentée par/Represented by
Mme/Mrs. Carine Jean-Claude

Le présent procès-verbal est signé par le biais du service de signature électronique mis en place par DocuSign (dont la politique de certification est disponible à l'adresse : <https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications>), et dispose de la même valeur que s'il avait été signé manuscritement. / These minutes have been signed through the electronic signature service set up by DocuSign (whose certification policy is available at: <https://www.docusign.fr/societe/certification-policies>), and have the same value as if they had been hand-signed.

Annexe 1

Statuts modifiés
Amended articles of association